

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-1477

présenté par

M. Daniel, Mme Claire Bouchet, Mme Lenne, M. Henriët, Mme Leguille-Balloy, Mme Brulebois,
Mme Bureau-Bonnard, M. Testé, Mme Zitouni et Mme Gomez-Bassac

AVANT L'ARTICLE 17

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.